

undefined - jeudi 30 octobre 2025

Actu locale | Autour d'Annecy

SEVRIER

## L'Espérance III en cale sèche pour une grande révision

Alain Perraud



De g. à d. : Renaud Veyret, secrétaire général, Jean-Luc Baudin, chargé de la communication, Jean-Pierre Bonicel, président, et Jérôme Mascarell, charpentier de marine responsable du chantier. Photo Le DL/A.P.

**L'Espérance III, réplique d'une barque marchande qui naviguait sur le lac entre 1911 et 1930, a jeté l'ancre pour deux semaines au port de Sevrier. L'embarcation, qui a transporté 13 328 passagers depuis août 2022, va y être contrôlée et entretenue.**

La météo a compliqué la tâche des bénévoles et artisans, mais elle n'a pas interrompu les vérifications en cours sur l'Espérance III, parti pour la cale sèche du port de Sevrier.

C'est au Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (Sila) que l'État, propriétaire du lac d'Annecy, a confié la réalisation et la gestion de la cale sèche. Cet équipement a été construit en 2007 par le Sila pour le contrôle, l'entretien et la réparation des bateaux de transport de passagers, afin de maintenir l'activité économique liée au tourisme sur le lac. Sa réalisation, d'un montant de près de 2,2 millions d'euros, a été financée principalement par le Sila ainsi que par le Département, à hauteur de 600 000 euros.

Elle est mise à la disposition des associations, de la Compagnie des Bateaux mais aussi des particuliers qui veulent l'utiliser pour entretenir, réparer, contrôler leur bateau. Une redevance est perçue par le Sila pour l'utilisation de cet équipement public.

En ce moment c'est donc la réplique d'une barque marchande du début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Espérance III, qui occupe cette cale sèche pour une grande révision.

Ce chantier est dirigé par Jérôme Mascarell, le charpentier de marine qui a piloté la construction du bateau et qui a quitté le Finistère, le temps de superviser cette importante opération. Un expert maritime mandaté par la Direction départementale des territoires (DDT) va examiner tous les points de contrôle de la réglementation en vigueur.

L'objectif principal de l'association sont de vérifier si le bateau fonctionne bien, de contrôler, de remettre en état, avec de la peinture, du calfatage, etc. Le second objectif, c'est de maintenir le certificat de navigation car la notion de la sécurité est primordiale pour l'association.

Lundi 27 octobre, cette grande révision a été l'occasion de faire le point sur la carrière de l'Espérance III.

Depuis le début de son exploitation en août 2022, ce sont 655 sorties qui ont permis de transporter 13 328 passagers pour des découvertes environnementales du lac d'Annecy. À la grande fierté de tous, pas moins de 3 084 enfants, grâce à des conventions passées avec l'Éducation nationale et privée, se sont émerveillés pour ce voyage dans l'histoire, le patrimoine, la géographie et l'environnement.

Tout cela n'est possible que par l'implication des bénévoles qui prennent de leur temps personnel pour venir naviguer le samedi ou qui viennent sur le chantier gratter les 20 mètres de la coque avec un petit grattoir. À noter que les coûts de cette importante réfection ont entièrement été pris en charge par l'association.